

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *L'école primaire vaudoise*. — *Nécrologie* : M^{me} Baudat-Pingoud. — *Société de Travail manuel*. — *Dans les sections* : Vevey ; Lausanne. — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Assemblée générale*. — U. I. P. G. - DAMES : *Conférences*. — *Cours d'hygiène mentale*. — NEUCHÂTEL : *A propos du stage*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : D^r ALEX LESTCHINSKI : *Progrès et valeurs*. — P. HEDINGER : *Pour un enseignement vivant de l'allemand*. — G. D. : *L'apprentissage de la multiplication*. — INFORMATIONS : *Vente des timbres Pro Juventute*. — *Maîtres abstinents genevois*. — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

L'ÉCOLE PRIMAIRE VAUDOISE (suite)

Le Programme. — C'est un peu comme la Constitution fédérale, on y retranche parfois, on y ajoute souvent, on ne transforme rien. Or contrairement à la Constitution qui reste excellente dans son esprit, c'est dans son esprit qu'il faut transformer le programme. L'introduction du sport, par exemple, aurait pu amorcer cette transformation. Mais qu'a-t-on fait ? Je suis presque gêné de le dire. Les maîtres ont reçu, oralement, communication des problèmes de calculs qu'ils pourraient laisser de côté, d'exercices ou parties d'exercice qu'on pourrait abandonner... C'est tellement éloquent que je renonce à plaider.

Ces 3 heures supplémentaires de culture physique sont un début de révolution dans nos programmes, on ne les introduit pas comme un fait divers ; il vaut la peine de revoir les choses et d'étudier leurs conséquences. (Je n'insiste pas ici, me réservant d'en parler ailleurs.)

Quel est maintenant le principe qui a fait autorité dans l'enseignement populaire vaudois ? — A âge égal, programme égal —. Est-il nécessaire de démontrer que le principe même est faux et que l'âge seul est un élément insuffisant de sélection ? Il y a des élèves lésés dans nos classes, de ceux qui, au milieu de 40 camarades ou plus, doivent attendre et piétinent en quelque sorte ; il y a surtout des élèves malheureux, pour qui l'école n'a jamais été et ne sera jamais qu'une dure pénitence, de ces pauvres diables qui sont là parce qu'ils sont au monde et qu'ils ont l'âge, les « promus par l'âge » pour reprendre le terme sinistrement officiel.

Que devient en effet l'élève qui ne peut suivre ? Pour sa plus grande honte, il « redouble ». Il refait, l'année suivante, le même programme qu'il n'a pas assimilé la précédente, un programme qu'il n'assimilera

jamais, parce qu'il n'est pas fait pour lui ; alors il « redoublera » encore jusqu'au moment où il sera « promu par l'âge » et où il ne comprendra plus rien. L'école publique aura fait son devoir.

Sans parler des classes d'anormaux, qui touchent au domaine de la médecine, on devrait sélectionner selon la valeur et non plus selon l'âge. Ces classes de valeurs différentes auraient des programmes différents, de telle sorte que l'élève qui passe d'une meilleure dans une moindre ne répéterait pas un programme déjà vu et mal assimilé, mais s'attaquerait à un autre programme. (Les classes prim. sup. et de pré-apprentissage sont un pas intéressant dans ce domaine.) — Et la campagne, me direz-vous ? Et les classes à 3 degrés ? Je répondrai par expérience que c'est dans ces dernières classes que l'on a le moins de déchet, précisément parce que chaque élève y trouve son compte ; il écoute un peu tout, s'intéresse et comprend ce que son degré d'intelligence et de développement lui permet. Programme à part, la question est à peu près réglée dans ces classes. Y a-t-il vraiment possibilité de modifier nos programmes et de transformer leur esprit ?

Il faut considérer, dans la matière à enseigner, deux groupes essentiellement différents.

D'abord les branches où la matière s'acquiert par degrés successifs, où l'on doit faire constamment appel à ce qui a été vu précédemment et qui doit être assimilé si l'on veut pouvoir progresser, matière dont l'étude se poursuit d'une façon continue et progressive tout au long de la scolarité ; je pense au français et à l'arithmétique. Les autres branches (en primaire tout au moins) n'exigent pas cette continuité dans l'enseignement. — Nous aurions ainsi tout au long de la scolarité un effort de tous les instants dans le perfectionnement du français sous toutes ses formes. Je pense aux merveilles de certains ouvrages français publiés en France par des Français, et à la médiocrité de certains ouvrages vaudois qui le sont surtout par leurs défauts ; mais voilà encore une autre affaire. — Nous aurions aussi cette suite obligatoire dans l'enseignement du calcul.

Quant au reste : du développement, de la culture ! à chacun selon ses possibilités et son enthousiasme ! Pour chaque sujet des possibilités diverses de le traiter : du résumé élémentaire à l'étude la plus fouillée. Un élève se passionne pour tel chapitre de géographie, d'histoire ou de science ? voici un plan pour l'approfondir, voici des ouvrages qui traitent de la matière, et quand le travail sera fait, on le communiquera à la classe entière. — Je regrette d'être limité et de ne pouvoir développer plus longuement et de façon détaillée ce point de vue et son application ; ce n'est là que l'énoncé du problème, mais c'est là que réside l'esprit qu'il faudrait introduire.

Cela permettrait la suppression des notes pour ces branches, ce qui simplifierait le problème de l'interrogation où l'on perd du temps ;

cela permettrait surtout à nos élèves, du degré moyen en particulier, de recommencer à vivre, à jouer et à prendre l'air. Se rend-on compte, en effet du temps qu'il faut à ces petits, pour « apprendre » un chapitre d'histoire ou toutes les Alpes et les rivières suisses (programme de 1^{re} année) ; se rend-on compte que les élèves consciencieux ne sortent plus, ne jouent plus, parce que le temps qui reste entre l'école et le lit ne leur permet qu'à peine d'« apprendre leurs devoirs ». Ce qui a été fait pour les sciences naturelles au degré intermédiaire (suppression des devoirs à domicile), ne pourrait-on l'étendre à d'autres branches, en introduisant des travaux personnels et fouillés où chaque élève pourrait ainsi prendre une part active au développement de tous, où la classe pourrait former une équipe de gens travaillant ensemble, s'instruisant en quelque sorte mutuellement ; la classe deviendrait une véritable personnalité, elle aurait une âme. Je sais bien que la qualité du maître serait alors déterminante, d'où sa formation particulièrement délicate ; c'est pourquoi il vaut la peine de s'y arrêter.

(A suivre.)

R. M.

NÉCROLOGIE

† **Constance Baudat-Pingoud.** — Une triste nouvelle nous arrive, celle de la mort de Mme Baudat, qui fut institutrice à Arnex sur Orbe et à Lausanne et qui, après sa retraite, s'était fixée en France, où trois de ses fils avaient fondé un foyer. Mme Baudat avait pour l'enseignement une véritable passion. Les enfants étaient très attachés à cette maîtresse qui les comprenait si bien et leur faisait faire, par des moyens attrayants, des progrès rapides et sûrs. Mme Baudat fut chez nous l'une des premières à appliquer les principes de l'école active, et elle avait publié toute une série de moyens d'enseignement destinés à rendre le travail plus intéressant et plus fructueux : jeux et tableaux de lecture, recueil de rondes et chansons, manuel d'orthographe, jeux de grammaire, matériel pour le calcul, fiches de problèmes, etc. Le matériel Baudat est connu et apprécié dans toute la Suisse romande et même au delà. Quand éclata la guerre, notre ancienne collègue venait de publier à Paris, sous le titre et à l'enseigne du *Gai savoir*, une excellente méthode de lecture.

L'Educateur a publié naguère de nombreux articles de Mme Baudat. Tous ses anciens élèves et tous les collègues qui l'ont connue garderont d'elle un souvenir reconnaissant.

ALBERT CHESSEX.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL

C'est samedi prochain 21 mars à 14 h. 30 que le prof. Piccard donnera à l'Aula de l'Ecole normale une conférence sur « Le Mouvement Perpétuel et nos Sources d'Energie ». Tous les membres du corps enseignant sont cordialement invités.

S. V. T. M. et R. S.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — Prochaine leçon de gymnastique : vendredi 20 mars, à 17 heures, au collège de La Tour.

Lausanne. — Cours gratuit de gymnastique féminine, au collège des Croix-Rouges, tous les mardis, à 16 h. 30.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

IMPRESSIONS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une assemblée générale statutaire, avec ses rapports annuels et ses nominations — comité, commissions, délégations — n'est pas riche en incidents dignes d'être relatés. L'assemblée de 1942 est marquée par la nombreuse présence des sociétaires, des jeunes entourant les têtes grises ou dégarnies. Des hôtes aussi ; sympathiques et bienvenus. — MM. Ch. Grec, dévoué rédacteur du *Bulletin* ; Zimmermann, vice-président de la S. P. V. ; Voumard, représentant des Jurassiens ; Mme Maystre, présidente de l'Amicale des Ecoles enfantines et Mlle Mongenet, présidente de l'U. I. P. G. — dames. Les collègues Willemmin, président de la S. P. R. et Uldry, vice-président de l'U. I. P. G. sont mobilisés. Salut aux honoraires de l'année : Bouffard, inspecteur de gymnastique, Panosetti, commandant de gendarmerie, Lecoultre, nommé directeur, Esquivillon et Ferrand, retraités.

Rapports annuels. — Ch. Duchemin lit son substantiel rapport présidentiel. Rien n'est oublié, ni personne. A l'entendre on juge du travail constant, du dévouement inlassable, du cran de notre cher président, qui a bien mérité du corps enseignant primaire genevois.

Ce rapport paraîtra dans le *Bulletin* au cours des semaines d'été.

M. E. Dottrens, qui préside avec autorité, exprime à Ch. Duchemin la reconnaissance de l'Union. Les applaudissements qui ont souligné les relations de l'incident Privat et des paroles inconsidérées de cet officier ont prouvé combien Duchemin était écouté et suivi.

Signalons que l'Union a un filleul, un petit Belge envoyé par le Cartel genevois des enfants victimes de la guerre dont s'occupe activement R. Jacquet. 1942 sera l'année du congrès et le 75^e anniversaire de la S. P. R. L'Union s'apprête à faire bien les choses.

Le rapport du trésorier, paru dans le *Bulletin*, celui des reviseurs des comptes, lu par Jotterand, sont adoptés non sans de vifs et mérités remerciements et félicitations au trésorier modèle E. Gaudin.

Elections. — Le *président* Ch. Duchemin est réélu à l'unanimité, au bulletin secret ; il obtient toutes les voix moins une, la sienne. Cette brillante réélection démontre que le Président de l'U. I. P. G. a derrière lui le corps enseignant primaire qui le charge, avec confiance, de ses destinées.

Les vice-présidents : sont élus : Adrien Lagier, Raymond Uldry.

Membres du Comité : G. Bölsterli, Borel, Ducommun, Gaudin, Genequand, Neuenschwander, Passello, Willemin.

Revisers : Cornioley, Jotterand, Ramseyer.

Pendant le dépouillement du scrutin les délégués présents prennent tour à tour la parole pour apporter leurs vœux, leurs encouragements, leurs félicitations amicales. Merci à tous. Si Grec a évoqué ses souvenirs de bulletinier avec ces « charavoutes » de genevois, Zimmermann parle du présent, du congrès ainsi que Voumard ; Mlle Mongenet souligne l'esprit de solidarité marqué par les messieurs envers les dames et Mlle Maystre est si contente qu'elle espère faire entrer l'amicale dans le sein de la S. P. R. Bravo !

La cotisation reste fixée à 16 fr.

Représentants divers. — 1. *Délégués à la S. P. R.* : G. Bölsterli, Genequand, Servettaz.

2. *Délégués à la Fédération des fonctionnaires* : Borel, Duchemin, Uldry.

3. *Représentants de l'U. I. P. G.* : a) *Ecolier romand* : Passello ; b) *Bureau genevois d'adresse* : Passello ; c) *Fondation pour l'Avenir* : Servettaz ; d) *Fondation Pro Familia* : Roller ; e) *Cartel d'Hygiène* : Pautex ; f) *Cartel de secours aux enfants* : R. Jacquet ; g) *Association des Maîtres d'éducation physique* : Guex-Joris.

4. *Commissions de nominations* : Baumard, P. Compagnon, G. Duvaud, M. Jacquet, Fiorina, Gander, Jacquemoud, Ad. Lagier, Marcet, Marggi, G. Piguet, Woostli. * * *

Un repas excellent — malgré les ukases de l'Economie de guerre — réunit une quarantaine de convives à l'auberge de la Mère Royaume.

La plus franche cordialité y présidait.

Au dessert, le président Ch. Duchemin adresse à ses invités des paroles de cordiale bienvenue. Il remercie pour la confiance qui lui a été témoignée et, s'adressant aux deux jubilaires, A. Ferrand et Fs Esquivillon, il leur souhaite, en termes excellents, une longue et heureuse retraite ; il leur remet le plat d'étain traditionnel.

Très émus, ces collègues remercient tous ceux qui sont là, aujourd'hui, pour les entourer. Esquivillon évoque des souvenirs de sa carrière ; c'est en lui-même, dit-il, qu'il trouvera le bonheur qu'on lui souhaite.

Au cours d'une charmante après-midi, dans l'atmosphère la plus cordiale, on entend les anciens collègues et les anciens présidents de l'U. I. P. G. : Claret, Pâquin, Foex, Léon Favre, Mégard, Balthazard et le rédacteur du *Bulletin*, Ch. Grec. On évoque de vieux souvenirs, d'anciens collègues, notamment la figure sympathique du « papa » Pesson, un des fondateurs de l'U. I. P. G.

Nos collègues Laravoire et Lecoultre, directeurs d'écoles, disent leur attachement à l'Union et leur désir de garder le contact avec les membres du corps enseignant, dans le cadre de notre association.

Lagier excuse Willemin, président de la S. P. R. et apporte de sa part un cordial salut ; il souhaite que les journées du Congrès de Genève soient pour tous des instants de réconfort et que cette manifestation soit une réussite.

On forme des vœux pour le prompt rétablissement de notre collègue Rudhardt et c'est Mlle Mongenet qui met un point final à cette charmante agape en chantant une ravissante chanson populaire.

U. I. P. G. — DAMES

CONFÉRENCE

Vendredi 27 mars, à 20 h. 30, **Salle centrale** (1^{er} étage) sous les auspices du Centre de liaison et du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale.

COURS D'HYGIÈNE MENTALE DE L'ENFANCE

Un cours d'hygiène mentale de l'enfance aura lieu à Genève du 13 au 17 avril, sous les auspices du Département de l'instruction publique.

Plusieurs professeurs de la Faculté de médecine, de l'Institut des sciences de l'éducation, de la Clinique psychiatrique de Bel-Air, la Chambre pénale de l'enfance, le Service médical et le Service d'observation des écoles, les institutions pour enfants inadaptés qui relèvent de l'Office de l'enfance, collaborent à ce cours d'hygiène mentale.

Le but des organisateurs est de montrer les méthodes appliquées et les résultats obtenus à Genève, tant du point de vue scientifique que pratique.

Le cours comprend :

- a) *des conférences d'orientation générale* : diagnostic psychologique ; pédagogie, psychothérapie, chimiothérapie et opothérapie des enfants difficiles ; psychanalyse et suggestion ; éducation fonctionnelle, jeu, activité manuelle, école en plein air, orientation professionnelle, du point de vue de l'hygiène mentale.
- b) *des démonstrations et visites commentées* : documentation bibliographique ; examen psychologique ; classes d'observation, école-jardin, internat pour enfants difficiles ; classes pour peu doués ; troubles du langage et exercices d'orthophonie.

Le cours est destiné aux pédagogues de l'enseignement public et privé, aux travailleurs sociaux, aux assistants des consultations d'enfants, aux étudiants, etc.

Le prix du cours est de 10 fr. (étudiants 5 fr.).

Prospectus, renseignements et inscription : Service d'observation des écoles, 11, rue Calvin, Genève.

NEUCHÂTEL**A PROPOS DU STAGE (VI)**

La résolution de la S. P. N. dont j'ai relevé quelques points dans mon article du 21 février revendique l'organisation du stage obligatoire pour les futurs maîtres. C'est la première fois, dans le débat qui nous occupe, que ce problème important est posé. Il n'en faudrait pas déduire que l'assemblée de Colombier de 1919 abandonnait le principe de l'école d'application admis au Champ-du-Moulin en 1911. On peut s'en convaincre en se reportant au rapport à l'appui de la susdite résolution publié par le Comité central de la S. P. N. sous le titre : *Le corps enseignant primaire et l'école neuchâteloise*.

Aux termes de ce rapport (page 37), les élèves de l'Ecole normale, après l'obtention du brevet, sont considérés comme stagiaires pendant deux ans. Comme tels et sous bénéfice d'un modeste traitement, ils sont à la disposition de l'Etat « pour tous les remplacements éventuels, et entre temps sont attribués à des classes où, sous la direction de maîtres qualifiés et en collaboration avec eux, ils donnent des leçons, terminent leur apprentissage commencé à l'école d'application jusqu'au jour où une vacance assurera leur nomination ».

Les exigences se sont donc accrues puisque, aux quatre années d'études qu'elle revendiquait en 1911, la S. P. N. demande d'ajouter un stage de deux ans pour acquérir le droit d'enseigner.

Il est assez curieux de constater que la loi du 8 février 1921, portant revision des traitements, s'est emparée de cette notion de stage en la détournant de son sens. Elle prévoit que les traitements, pendant les deux premières années de service, sont fixés à 4000 et 3300 fr., et à 4800 et 3600 fr. dès le 5^e semestre d'activité. Pendant les quatre premiers semestres, les titulaires étaient considérés comme de simples stagiaires. Bien à tort, par exemple, et dans un but intéressé ; car le stage doit s'entendre sous forme d'une activité dirigée et en sous-ordre, ce qui n'est pas le cas pour un titulaire qui en est à ses débuts.

Fermons cette parenthèse, et arrivons-en aux derniers efforts tentés en faveur de la réforme qui nous occupe.

Le 18 novembre 1924, M. Eugène Bourquin demande, par voie de motion, *d'étudier la concentration de l'enseignement pédagogique en s'abstenant momentanément de la création d'une quatrième année*.

Cette motion est discutée le 1^{er} décembre 1925. Le chef du Département de l'instruction publique, M. Antoine Borel, fait valoir par des calculs établis en 1923, déjà, que la concentration de l'enseignement coûterait plus cher que le système de la décentralisation, même en renonçant à la quatrième année d'études. Comme toute la politique du moment vise aux économies, il faut renvoyer l'étude du problème à des temps meilleurs. Autant dire, aux calendes grecques.

Devant cet argument péremptoire, le motionnaire bat en retraite.

Le 2 novembre 1926, le député Laberty revient à la charge. Il

sollicite, pour des raisons d'économies, l'étude de différentes mesures, parmi lesquelles : *la concentration de l'enseignement normal dans une ou deux écoles, au maximum, avec limitation du nombre des élèves.*

Les fermetures de classes provoquent un chômage intense et, pour la première fois, une voix s'élève au parlement en vue de lutter contre cette plaie. Le moyen envisagé est celui que la S. P. N. préconisait en 1919, dans la résolution dont j'ai parlé.

La motion, d'autre part, laisse entendre que le régionalisme cédera du terrain si la concentration entraîne des économies. Mais, comme tel n'est pas le cas, le motionnaire renonce à son initiative, le 21 novembre 1927.

Le lendemain déjà, M. Arnold Bolle, l'un des plus actifs défenseurs de la loi rejetée les 14 et 15 juillet 1917, relève le gant et reprend la proposition Laberty, mais en la ramenant simplement à l'étude de *la concentration de l'enseignement normal, avec limitation du nombre des élèves.*

Cette motion est discutée en séance du 26 février 1929. L'auteur résume son exposé en demandant qu'on s'en tienne à une seule école normale avec quatre années d'études. Il constate que les dépenses de l'Etat n'en seraient pas diminuées, mais qu'elles contribueraient, d'une façon plus judicieuse, à la préparation du corps enseignant. Les facilités accordées par l'organisation des examens concourent, à son avis, à la pléthore des candidats. Le nombre doit en être limité, et il faut retenir surtout ceux qui ont la vocation. N'est-ce pas là tout le credo de la S. P. N.

Bien des points du débat soulevé par M^e Bolle mériteraient d'être ramenés au jour ; mais la place ne le permet pas.

Je note, cependant, qu'un brave député de la campagne, défenseur assez inattendu d'une école d'application, arguait du fait que, dans des examens de concours, « il avait vu des candidats perdre le nord, une fois mis en présence des élèves ». Ne faut-il pas attribuer plutôt ce dérangement de boussole à l'assistance des membres de la Commission scolaire, toujours nombreux en telle occurrence ?

La motion Bolle fut prise en considération, et le 22 avril 1932 le Grand Conseil était saisi d'un projet de loi conforme aux vœux du motionnaire et calqué sur le modèle lancé vainement en 1911 par la S. P. N., comportant une seule école normale.

Pauvre projet, il succomba, comme tant d'autres avant lui, sous les vieux refrains inspirés par l'esprit de clocher.

Nous en reparlerons.

(A suivre.)

J.-ED. M.

L'abondance de matières nous oblige de supprimer aujourd'hui la Chronique jurassienne, et de renvoyer à huitaine plusieurs correspondances, dont le Rapport de la Caisse-maladie et invalidité des instituteurs genevois.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PROGRÈS ET VALEURS

Toujours plus souvent les quotidiens et les revues médicales nous exposent le problème des vitamines. Il s'agit de découvertes récentes et successives de principes que l'organisme animal ou humain est incapable de fabriquer lui-même. Ces principes, à doses minimales, seraient indispensables à la croissance, à l'entretien, au fonctionnement des êtres vivants ; leur insuffisance et leur absence nommées « carences » deviendraient la cause déterminante de misères physiologiques, de troubles et de lésions caractéristiques. Les écrits, sous l'inspiration des vitamines, se ressemblent tous : ils sont rédigés en un langage très docte, farcis d'une terminologie atomique, chimique, de dates et d'une foule de noms propres de chercheurs ou de fabricants. Les lecteurs comprennent bien peu de choses à cette littérature, seuls les chimistes et quelques spécialistes en apprécient la saveur et la portée. Cet inconvénient est léger : la nouveauté nébuleuse rebute rarement ; on peut, du reste, s'en défendre en lisant les premières et les dernières lignes des articles. En feuilletant cette prose intarissable on se demande quelle pouvait être l'existence du genre humain avant la découverte de la série vitaminique ? Serait-elle jamais close ? C'est de cette inquiétude que naissent les mécontents. Des détracteurs prétendent assister à l'éclosion d'une nouvelle forme de thaumaturgie pseudo-scientifique : un filon est mis à jour et c'est l'assaut de pionniers dont certains perdent toute mesure. Peut-être ces derniers souffrent-ils d'une affection connue sous le nom d'hypervitaminose hippocratique avec tendance à passer à la chronicité. Ce déséquilibre peut aller jusqu'au subdélire vitaminique et aboutir à la transe du même nom ; elle consiste à faire avaler par chacun, à journée faite, des germes de blé ou des vitamines alphabétiques. On vante ce procédé comme infaillible pour se préserver de la plupart des maladies.

A-t-on idée d'être si inquiets ou si sceptiques ! Ces hommes ne sont-ils pas simplement imperméables au progrès de la science ? Or, dans l'ordre de l'efficience, ces trouvailles sont à rapprocher d'un mouvement parallèle, et tout aussi captivant, décrit sous le nom « d'extraits glandulaires ». Des gazettes, les écrits médicaux se chargent de nous apprendre les succès thérapeutiques éclatants depuis la découverte des hormones, de ces glandes à sécrétions internes, soumises à l'harmonie ou à la disharmonie du système neuro-végétatif. Une production littéraire grandissante, comparable à celle des vitamines, embellit l'étude de ces catalyseurs étonnants. Toute médication moderne ne s'inspire-t-elle pas des hormones ou des vitamines et parfois de toutes les deux ? Il est juste

d'avouer qu'un grand nombre de praticiens expérimentés, ayant essayé ces extraits, n'ont pas obtenu les résultats aussi régulièrement qu'ils l'avaient escompté. La faute ne serait pas à ces travaux hâtifs mais à ces hommes de l'art auxquels manque l'art véritable de se servir de l'impondérable et de l'inconnaissable. Ces échecs sont attribués à l'ignorance ou à la passivité des retardataires. Pour les vitaministes, comme pour les hormonistes, il ne s'agit pas seulement de découvertes scientifiques et médicamenteuses. Leurs actions dépassent ce cadre restreint ; elles manifestent une portée sociale autrement plus étendue. Nous la comprendrons mieux en choisissant un exemple simple emprunté au problème actuel et impressionnant de l'alimentation des peuples.

Au milieu du cataclysme mondial la famine menace notre vieux continent. Pour revigorer les productions, depuis un certain temps, on a coutume de s'adresser à des plans. On connaît le plan quinquennal, l'Hôtel Plan et d'autres plans aussi. Nous nous arrêterons au dernier venu, à celui de Wahlen d'une conception si opportune. Inspirée par lui une commission d'experts qualifiés s'est réunie récemment pour étudier les besoins quotidiens de l'individu. Voici ses conclusions : quantité nécessaire (d'après cette commission) : albumine 81,3 gr., graisse 63,5 gr., hydrate de carbone 442, calories 2774. Quantités assurées par le Plan Wahlen : albumine 80,0, graisse 50 à 70, hydrate de carbone 493-550, calories 3000.

A l'aide des calculs des surfaces (souvent par anticipation car un bon nombre de celles-ci ne sont pas encore ensemencées) et de ceux rapportés à leurs richesses en sels minéraux et en vitamines, ces experts fournissent un rapport qui conclut ainsi : « Le régime prévu par le plan couvre entièrement les besoins alimentaires de l'homme. Il est certainement plus riche en vitamines et en sels minéraux que le régime d'avant guerre et il aura une influence favorable sur la santé publique. Ainsi le plan permettra non seulement de couvrir les besoins alimentaires de notre peuple mais encore de lui assurer une nourriture supérieure au point de vue physiologique à celle d'avant guerre ».

Cette conclusion clairvoyante ou prophétique n'a peut-être pas retenu l'attention qu'elle mérite. Les denrées, sans cesse plus coûteuses et plus rares, inquiétaient tous ceux qui ont soin de leur santé, de celle des enfants et de l'eugénisme. Or les voici tranquilisés : les vitamines, les sels minéraux ajoutés mathématiquement à quelques autres produits substantiels exerceront « une influence favorable sur la santé publique ». Mais il y a plus ici qu'un effet sentimental et lénitif. Hier encore les sociologues, les biologistes enseignaient que les périodes de paix étaient seules capables de procurer à l'humanité le bien-être et la sécurité. Les prix modiques permettaient au plus grand nombre d'individus de se procurer une alimentation toujours plus nutritive, toujours plus abon-

dante ; l'épargne aidant les âmes s'ouvraient à l'espérance. Or les experts renverseraient cette proposition de fond en comble : la présente catastrophe apocalyptique, à la suite de calculs et de déductions rationalisées fait un pas en avant dans le domaine du progrès social puisque nous possédons « une nourriture supérieure au point de vue physiologique à celle d'avant guerre ». Il est difficile de ne pas admirer ce planisme et ces calculs ; l'avenir se chargera d'en mesurer la grandeur.

(A suivre.)

D^r ALEX LESTCHINSKI,
médecin des Ecoles du Cercle de Montreux.

POUR UN ENSEIGNEMENT VIVANT DE L'ALLEMAND

Dans notre petit pays où l'on parle quatre langues, on peut constater, mieux qu'ailleurs, qu'une langue doit être avant tout parlée.

Aussi, la grammaire n'est-elle pas le but de l'enseignement vivant d'une langue. Elle n'est qu'un moyen. Et le maître qui se cramponne à son manuel, à la sacro-sainte grammaire, n'a pas saisi le sens profond de son enseignement.

Les élèves quittant nos écoles sont en général incapables de faire la moindre conversation en langue allemande. Certes, ils comprennent des textes parfois assez difficiles ; ils savent faire des versions en un français assez élégant, les thèmes — c'est une autre question.

Mais la nécessité de parler une langue étrangère n'est pas seulement dictée par la pratique de tous les jours.

C'est en même temps une magnifique possibilité de former le caractère. Celui qui ose s'exprimer dans une autre langue doit d'abord vaincre sa timidité, sa résistance intérieure contre une chose nouvelle et désagréable. C'est déjà un progrès énorme !

Et s'il y réussit, il en résulte une satisfaction morale, une nouvelle confiance en soi-même.

Ensuite, parler correctement une langue étrangère, même si ce ne sont que quelques phrases justes, est un magnifique exercice de discipline, de concentration et d'imagination.

Là, il ne s'agit pas de traduire de sa langue maternelle un texte bien pensé et formé ; non, il s'agit en général d'employer un minimum d'expressions et de formes pour dire ce qu'on désire. Et, en faisant cela, l'élève est appelé à faire une œuvre créatrice, quelque chose de tout à fait personnel et nouveau, trop souvent négligé jusqu'ici. Et, si le maître sait créer dans l'élève cette attitude, il introduira en même temps la joie sans laquelle tout enseignement reste triste et ennuyeux. Mais finissons-en avec la théorie et donnons un exemple.

Dans une classe de jeunes filles de 15 ans, nous avons étudié environ 45 leçons du premier manuel d'allemand de M. Briod. Le programme

de grammaire de la première année est à peu près fini. Viennent toutes sortes de morceaux de lecture. Un jour, les élèves apportent, à ma demande, quelques livres illustrés qu'ils possèdent dans leur bibliothèque d'enfant. Voici la fable de La Fontaine *Le Corbeau et le Renard*.

D'abord, nous regardons l'image. Nous désignons d'une façon très élémentaire les choses et objets en demandant :

a) *Was ist das ?* (der Rabe, ein Baum, eine Wiese, der Himmel, etc.)
Was sind das ? (au pluriel).

b) *Was seht ihr auf dem Bilde ?* (Wir sehen auf dem Bilde eine Wiese, einen Raben, einen Fuchs, etc.), puis, avec la forme inversée : (Auf dem Bilde sehen wir...) l'élève montre les objets.

c) *Wie ist der Rabe, der Baum, die Wiese, der Himmel ?* etc. Wie sind die Raben, die Bäume ? etc.

d) *Wo ist, steht, sitzt, liegt, steckt ?* der Vogel, der Rabe, Käse ? Sind, stehen, sitzen, liegen, stecken ?

e) *Was tut, macht ?* der Rabe, der Fuchs, der Baum, die Blume, die Sonne ? Was tun, machen, die Raben, die Füchse, die Bäume ? etc.

f) *Wohin geht, schaut,* der Fuchs, der Rabe ?

g) *Mit wem spricht* der Rabe, der Fuchs ?

— *Et maintenant, voici le vocabulaire :* eines Tages, einmal, der Federhut, der Rabe, des Raben (décl. faible), der Federhut, schmeicheln, der Schmeichler, dumm, gefährlich, « singen » pour krächzen (onomatopée).

Enfin, le texte, création commune, qu'on écrit au fur et à mesure : *Der Fuchs und der Rabe*.

Einmal (eines Tages) sitzt Meister Rabe auf dem Aste eines Baumes. Er ist zufrieden mit sich selber und dem schönen Tage. In seinem Schnabel hält er (steckt) (ein Stück) einen Käse.

Das sieht der Fuchs ; auch er liebt den Käse (hat den Käse gern). Er will ihn dem Raben nehmen.

Der Fuchs geht zum Baum ; er zieht seinen Federhut (er grüsst mit seinem Federhut) und sagt zum Raben mit falscher Stimme : « Guten Tag, Meister Rabe, wie geht es dir ? » Der Rabe dankt ihm und sagt : « Danke, Herr Fuchs, es geht mir gut ». Dieser sagt : « Wie schön bist du in deinem schwarzen Kleide, und wie schön kannst du singen ! »

Der Rabe hört diese Worte des Fuchses gerne (diesen Worten gerne zu) ; denn der Fuchs ist ein kluger, eleganter Herr. Jetzt will der Rabe dem Fuchs eine Freude machen. Er öffnet den Schnabel zum Singen (macht den Schnabel auf). Da fällt der Käse in das Gras herunter. Der Fuchs nimmt ihn schnell und geht damit fort mit den Worten : « Es ist dumm und gefährlich, auf Schmeichler zu hören (comme :

warten auf) (oder : es ist dumm und gefährlich, sich schmeicheln zu lassen ¹.)

Les expressions entre () peuvent être employées également ; selon les capacités de sa classe, on en choisit les plus simples.

Après avoir lu ce texte plusieurs fois, les élèves l'apprendront plus ou moins par cœur.

(A suivre.)

P. HEDINGER,

*Maître d'allemand à l'Ecole supérieure
de Commerce, Lausanne.*

L'APPRENTISSAGE DE LA MULTIPLICATION

1. C'est un fait que des enfants de 9 ou 10 ans ne peuvent pas assimiler les propriétés arithmétiques abstraites justifiant les règles attachées à la multiplication. Et c'est un autre fait qu'une collection de 45 boutons ne saurait être ni vue ni évaluée d'un coup et qu'elle doit, pour manifester sa multiplicité propre, être décomposée et annoncée au moyen d'un système de numération. Qu'on le veuille ou non, un élément rationnel intervient ici déjà et ce serait une illusion pédagogique pernicieuse de croire que l'observation et la manipulation pourraient accompagner constamment le cheminement opératoire d'un calcul aussi simple que 128×7 . Ici encore, comme partout ailleurs en arithmétique et en algèbre, la seule voie didactique possible demande de créer des travaux de calcul qui initient tacitement les écoliers à la cohérence logique des écritures et les habituent à la complication graduelle des opérations.

* * *

2. J'ai constaté souvent que certains grands garçons savent mal leur livret et aboutissent à des produits erronés. On peut remédier à cette ignorance en composant des séries de multiplications qui pivotent sur un seul produit difficile et qui l'inculquent par une répétition bienfaisante. Exemple : Le produit 7×6 intervenant comme difficulté unique dans la suite 7×6 ; 10×6 ; 17×6 ; 20×6 ; 27×6 ; 70×6 ; 72×6 ; 77×6 ; 107×6 ; 127×6 ; 171×6 ; 207×6 ; 270×6 ; 700×6 ; 701×6 ; 702×6 ; 720×6 ; 7007×6 ; etc. (Même travail en remplaçant les 7 par des 8 ou des 9.)

* * *

3. Le numéro 4 de l'*Educateur* rappelait qu'un excellent moyen d'entamer la division consiste à expliquer cette opération uniquement à l'aide du diviseur 2, ceci en adoptant des dividendes de plus en plus

¹ Pour l'exercice de la conversation de tous les jours, à consulter *Sprechen Sie deutsch ? Parlez-vous français ?* de M. P. Hedinger, professeur, paru en 5^e édition (revue) chez la « Société Suisse d'Édition », Lausanne. Prix 2 fr. 25 ; rabais par quantités.

grands. Par là, on sépare le mécanisme opératoire de toute mémorisation du livret et l'on recommence ensuite exclusivement avec le diviseur 3. A ce propos, on facilite le travail des élèves faibles en ordonnant des multiplications préliminaires dans lesquelles le facteur 3 figure au multiplicande. Exemple : 33 à multiplier successivement par 6, 7, 8 et 9 ; puis 333 par 23, 34, 45, 56, 67, 78, 89 et 90 ; enfin 3333 par 321, 432, 543, 654, 765, 876, 986 et 189.

* * *

4. Les zéros logés dans les multiplicateurs exigent eux aussi une certaine pratique du crayon, ceci à un moment où les produits difficiles du livret ne sont pas toujours devenus des réflexes inconscients. Visant d'une pierre deux coups, on proposerait avantageusement des calculs joignant la diversité des figures à l'emploi d'un seul livret difficile.

Exemple : Les multiplicandes 666, 777, 888 et 999 à traiter chacun par les multiplicateurs 302, 504, 706, 908, 2009, 3008, 4007, 5006, 890, 670, 450, 230, 5060, 7080, 9020 et 10040.

* * *

5. Pour employer sagement les multiplicandes décimales, l'élève doit contempler suffisamment le cercle divisé en 10 ou le mètre en 100 cm. et savoir sans hésitation que 40 dixièmes s'écrivent 4,0 alors que 300 centièmes se notent 3,00. Ceci acquis, le produit $12,4 \times 3$ revient à ajouter 12 dixièmes à 36 entiers ; pareillement, la multiplication $17,25 \times 10$ requiert l'addition de 250 centièmes à 170 entiers. Ainsi, de fil en aiguille, sera devinée et comprise au moins partiellement la fameuse règle de la virgule, cette règle qu'il est bon de pratiquer automatiquement comme une recette de cuisine imprimée en caractères gras dans le bon manuel, mais qu'il est meilleur d'avoir conquise au préalable en choisissant pour elle des exercices propices au développement fonctionnel de l'intelligence.

* * *

6. Restent les multiplicateurs décimaux. Logiquement, ils impliquent le même processus d'idées que les fractions ordinaires à savoir que tout multiplicateur est un rapport exprimant le résultat de la multiplication à l'aide du multiplicande pris pour unité. Le multiplicateur 0,1 suppose ainsi l'existence du multiplicateur 10 tandis que 0,4 ou 12,5 annoncent une opération double dont la connaissance profonde échappe à nos débutants et dont seul le retentissement écrit permet d'entrevoir une solution pédagogique en organisant une gradation appropriée.

Exemple : Le mètre coûtant 2 fr., évaluer le prix de 4 m. puis de 0,1 m. et enfin de 4,1 m. De même, le litre valant 3 fr., dire le prix de 5 l. puis de 0,2 l. et enfin de 5,2 l., etc., etc.

Ensuite, avec le mètre à 4 fr. 50, trouver la valeur de 2 m. puis de 0,1 m. et enfin de 2,1 m., etc., etc., le but final de nombreux exercices

analogues étant d'aboutir au schéma usuel de la multiplication, avec omission de la virgule dans les produits partiels placés entre les deux traits horizontaux.

G. D.

INFORMATIONS

PRO JUVENTUTE

Vente des timbres et cartes Pro Juventute.

Le Secrétariat général de Pro Juventute nous communique :

En décembre 1941, la Fondation a vendu près de 3 210 000 timbres de 5 centimes, 4 270 000 timbres de 10 cts, 3 450 000 timbres de 20 cts, 1 060 000 timbres de 30 cts, ainsi que 117 000 séries de cartes postales et 164 000 séries de cartes de vœux. Avec les dons reçus, cette vente donne un résultat approximatif de 1 014 000 fr., ce qui constitue une augmentation d'environ 69 000 fr. sur la vente de l'année précédente qui s'élevait à 945 000 fr. A ce total s'ajoutent 104 000 fr. résultant de la vente des blocs dont 130 000 exemplaires ont été écoulés. Le prix du bloc était de 2 fr. ; de cette somme, 40 cts reviennent à la poste pour la valeur d'affranchissement et les frais d'exécution, et le reste, soit 1 fr. 60, se répartit en parts égales entre le Secours suisse d'hiver et Pro Juventute.

Le magnifique résultat de cette vente, qui atteint près de 1 118 000 fr., est dû non seulement au travail émouvant des collaborateurs de district et de commune et de tous leurs auxiliaires, mais aussi à la générosité du public. Celui-ci, malgré les sollicitations dont il est constamment l'objet, n'a pas fermé son cœur à l'appel de Pro Juventute, car il est convaincu de la nécessité et de l'urgence de l'œuvre qu'elle accomplit. Que tous ceux qui ont contribué au résultat splendide de cette vente trouvent ici l'expression de la profonde gratitude de Pro Juventute.

MAITRES ABSTINENTS GENEVOIS

Les membres de cette section qui désirent être convoqués aux séances mensuelles du comité sont priés d'en informer le président M. Henri Coeytaux, Grand-Saconnex.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 22 avril 1942. Les délégués de la Fédération antialcoolique genevoise y seront convoqués pour prendre part à la causerie-débat sur « la valeur de l'engagement d'abstinence ».

Le nouveau manuel d'hygiène sera distribué aux élèves primaires en septembre de cette année. Le président en a fait un exposé à la Ligue de femmes suisses contre l'alcoolisme, organisatrice du concours antialcoolique.

Le comité a décidé de faire imprimer des buvards gratuits avec maximes antialcooliques.

M. Rudin, secrétaire de la Fédération antialcoolique genevoise, nous a lu un rapport intéressant sur l'assemblée de la Société du Secrétariat antialcoolique suisse tenue à Olten le 9 novembre 1941. Elle a décidé entre autres de lutter contre le gaspillage des fruits par la fermentation en 1942 et de donner une nouvelle impulsion à notre mouvement antialcoolique.

TEXTES LITTÉRAIRES L'ÉTANG

L'étang résonnait comme une grande plaque de cristal, une goutte d'eau tombante y pointait une note ; avec une nonchalance précieuse, les cercles s'y étendaient. Entre les juncs aigus, les nénuphars aplatis, une flottille de poules d'eau s'agitait, se démenait, barquettes noires cherchant un trésor englouti. Sur une roche calcaire, rongée du bas et pâle, qui prenait le jour du couchant, un héron immobile.

L'oiseau découpé sur les nuages clairs paraissait noir ; son bec semblait lui sortir des épaules, mais soudain, des plumes, jaillit un cou énorme qui promenait le long bec ainsi qu'un télescope...

Presque au milieu de l'étang, sur un haut-fond, des roseaux élevaient sur des baguettes leurs fruits cylindriques et noirs, fusées des eaux, prêtes à grimper dans les hauteurs, à faire poudroyer le ciel d'étoiles et de traînées.

Nez-de-Cuir. Plon, édit.

LA VARENDE.

SUR LE YANG TZE KIANG

Dans un coin de la passerelle, l'officier de quart fouillait l'obscurité avec ses jumelles et le pilote chinois emmitouflé dans ses vêtements rembourrés fixait l'avant du navire et agitait doucement la main.

Derrière lui, un matelot indigène attentif à ses gestes discrets, tournait la barre d'un mouvement machinal. Le vapeur vibrait doucement sous l'effort régulier des machines et l'eau jaune du fleuve glissait avec un clapotis très doux sur sa coque d'acier. Après vingt-quatre heures de navigation, le paysage se modifia, les berges plus montueuses étaient couvertes d'une maigre végétation. De temps en temps, la silhouette bizarre d'une chaise à porteurs se profilait sur l'horizon. Quelques buffles couleur d'ardoise, aux longues cornes aplaties, tournaient vers nous la stupidité sans borne de leurs regards. De grandes jonques à voiles, chargées à couler bas, remontaient lentement le fleuve, d'autres descendant le courant, maintenaient difficilement leur direction à l'aide de deux énormes rames, longues de vingt mètres situées l'une sur l'avant et l'autre sur l'arrière.

Aesculape en Chine. Gallimard, édit.

A. GERVAIS.



Cours officiels d'allemand

organisés par le CANTON et la VILLE de Saint-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Altitude: 800 m. s. m. Juillet-Septembre: Cours de vacances. Prospectus.

GYMNASE SCIENTIFIQUE

Commencement des classes: **lundi 20 avril 1942, à 14 heures.**

Les élèves sortant du Collège scientifique cantonal ou des Collèges communaux sont inscrits d'office et sont priés de ne faire aucune démarche préalable.

Pour les autres candidats: inscriptions le **vendredi 27 mars 1942, à 10 h. 30.**

Examens d'admission: **samedi 18 avril 1942, à 7 h. 30.**

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication et vente de
Chamoisage de peaux **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



● **COLLÈGUES!** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres **600-3** à Publicitas, Lausanne.

Augmentez votre ration d'huile

avec la sauce à salade **MILLEFIN** de la S. A. Citrovin.

Sauce à salade très fine, composée de produits lactés, d'herbes aromatiques et du vinaigre de citron d'ancienne renommée



COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Année scolaire 1942-1943

Examens d'admission pour toutes les classes : samedi 28 (écrits) et lundi 30 mars, à 7 heures (oraux).

Age minimum pour entrer en 5^e : 11 ans dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4^e année y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

Inscriptions au Secrétariat jusqu'au lundi 23 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

Rentrée des classes : lundi 20 avril 1942, à 14 heures.



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache



Bibliothèque pour la jeunesse

AU BLÉ QUI LÈVE

La Vuachère 4 LAUSANNE

Prêts de livres dans toute la Suisse.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération,
Genève

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1938	29 élèves	Baccalauréats
1940	45 élèves	Maturités
1942	59 élèves	Raccordement au Gymnase

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres 600-3 à Publicitas, Lausanne.

Augmentez votre ration d'huile

avec la sauce à salade **MILLFIN** de la S. A. Citrovin.

Sauce à salade très fine, composée de produits lactés, d'herbes aromatiques et du vinaigre de citron d'ancienne renommée

